

zoom³⁰

hep/
haute
école
pédagogique
vaud

NOVEMBRE 2018

En 2019, le futur
sera numérique !

Olivier Revol: « Il faut donner aux enfants DYS des stratégies qui leur permettent de vivre avec

leurs troubles »

« Les enfants atteints de troubles DYS sont des enfants intelligents qui souffrent de ne pas pouvoir le montrer », affirmait Olivier Revol lors d'une conférence à la HEP Vaud en juin dernier, organisée par Florence Wolfahrt, chargée d'enseignement à l'UER Pédagogie spécialisée. Ce neuro- et pédopsychiatre, qui dirige le Centre des troubles d'apprentissage de l'hôpital neurologique de Lyon, milite depuis de nombreuses années pour que ces enfants retrouvent le plaisir d'apprendre. Car si, comme il le rappelle, les troubles DYS ne se guérissent pas, ils peuvent s'apprivoiser.

Un petit garçon blond dans un harnais sourit à l'objectif sur une photo en noir et blanc: « C'est moi lorsque j'avais trois ans. Et comme vous le voyez, je débordais déjà d'énergie! », explique Olivier Revol à un auditoire bondé. Lui-même diagnostiqué hyperactif et HP (haut potentiel), ce neuro- et pédopsychiatre a souvent eu l'impression que l'école n'était pas faite par lui. Comprendre les difficultés d'apprentissage des enfants à besoins particuliers et les aider à mieux se connaître est ainsi devenu en grandissant son cheval de bataille, la cause d'une vie. C'est pourquoi, il plaide depuis des années pour une école qui s'adapte aux besoins de ces élèves.

École, 6 ans et hyperactif: « Rester assis toute la journée, ça ne va pas être possible. Vous pouvez prévenir ma maîtresse? »

Vous avez dit DYS?

Ces élèves, ce sont ceux qui souffrent de troubles « DYS », tels que la dyslexie, la dyspraxie, la dysphasie ou la dyscalculie mais aussi ceux que l'on appelle les « TDAH », pour troubles de déficit de l'attention avec ou sans haut potentiel, les fameux HP. Comme l'explique Olivier Revol, « Il s'agit d'enfants intelligents qui présentent des troubles des apprentissages dus à une altération spécifique du système cognitif. C'est donc lorsqu'ils ne sont liés ni à une déficience ni à des causes sensorielles, telle la surdité par exemple, ni à des causes psychologiques, que l'on parle de troubles DYS. »

Le pianiste va bien

En d'autres mots, « quelques cordes sont mal accordées, mais le pianiste va bien ». Toujours soucieux de rassurer les parents des enfants qu'il voit en consultation, Olivier Revol leur répète aussi souvent que possible que la dyslexie ou les autres troubles de l'apprentissage, n'empêcheront pas leur enfant de vivre. Et de citer en exemple les nombreuses célébrités qui en ont souffert à l'instar de JFK, Steve Jobs, le chanteur Mika ou encore Daniel Radcliffe, l'acteur qui a incarné Harry Potter à l'écran. « J'ai dû moi-même développer mon langage oral pour compenser mes problèmes à l'écrit »,



Olivier Revol, neuro- et pédopsychiatre et directeur du Centre des troubles des apprentissages à l'hôpital neurologique de Lyon, a fait salle comble à chacun de ses passages à Lausanne, à la HEP Vaud et au CHUV.

confie-t-il. C'est d'ailleurs là que réside la clé: « Il faut donner à ces enfants des stratégies pour qu'ils puissent apprendre à vivre avec ces troubles qui les accompagneront toute leur vie. J'essaie par exemple de faire acquérir aux enfants hyperactifs le réflexe du *Stop, think, go*, qui leur permet de mieux gérer leur impulsivité. »

L'effet domino

Cependant, pour être accompagnés au mieux, les enfants à besoins particuliers doivent être diagnostiqués

le plus tôt possible. En effet, « si l'enfant rate le rendez-vous de l'école en termes d'apprentissage, il passe aussi à côté de la fonction essentielle de socialisation qu'elle remplit ». C'est alors que les trois piliers de l'estime de soi que représentent la famille, l'école et les copains peuvent s'écrouler sous l'influence néfaste d'un effet domino indésirable. « Lorsque ces trois piliers vacillent, l'estime de soi a tendance à s'effondrer. C'est alors qu'il faut tirer la sonnette d'alarme et aller consulter le médecin de famille »,



conseille Olivier Revol. Le premier test à effectuer serait toujours celui du QI, qui permettrait dans tous les cas de détecter où l'enfant ressent une gêne: au niveau de l'oral ou de l'orthographe, par exemple. Néanmoins, les enfants dyslexiques ne pourraient être diagnostiqués avant l'âge de 8 ans et doivent être testés par un logopédiste, précise-t-il.

Accorder davantage de temps

Selon Olivier Revol, les enseignants se retrouvent donc aux premières loges pour détecter les enfants DYS mais aussi pour leur permettre de vivre leur scolarité de manière plus harmonieuse. Il enjoint donc les enseignants, et plus globalement l'école, à mettre en place quelques

arrangements sur mesure afin de s'adapter aux enfants à besoin particuliers. « Il faut par exemple éviter de faire lire un enfant dyslexique devant les autres et tâcher de lui fournir des photocopies agrandies des exercices. Il peut également être judicieux de ne pas pénaliser les fautes d'orthographe dans les tests qui concernent d'autres matières que le français, de calculer le nombre de mots justes dans une dictée au lieu du nombre d'erreurs ou encore de prendre le temps de rédiger des commentaires positifs dans les carnets, souvent exclusivement réservés aux remarques négatives. Et dans tous les cas: il est essentiel de leur laisser davantage de temps pour réaliser les exercices! »

D'après Olivier Revol, qui a de plus en plus d'interactions avec les enseignants de ses jeunes patients, le domaine de la santé et de l'éducation doivent absolument travailler main dans la main pour que ces enfants soient correctement pris en charge. Une réalité qui se matérialise toujours un peu plus, selon ce pédopsychiatre qui se dit optimiste quant à l'avenir de cette collaboration essentielle. ANOUK ZBINDEN

BDRP: mine d'or et succès fou!

Ces quatre lettres vous disent-elles quelque chose? BDRP, c'est la Base de données de ressources pédagogiques qu'utilise déjà plus de la moitié du corps enseignant vaudois. Retour sur un outil de plus en plus indispensable, y compris pour les étudiants.

Au début des années 90, le Centre d'éducation aux médias et aux technologies de l'information et de la communication (CEMATIC) mettait à la disposition des enseignants vaudois un service de partage en ligne utilisant un format propriétaire (Téléfinder); ce dernier permettait de mutualiser le matériel pédagogique créé par les professionnels de l'enseignement.

En 2001, la HEP Vaud fraîchement créée reprenait le flambeau en proposant une nouvelle plateforme spécifiquement développée pour le Web: la Base de données de documents pédagogiques (BDDP).

En 2014, après 13 années de bons et loyaux services, elle laissait sa place à la plateforme actuelle: la Banque de ressources pédagogiques (BDRP).

L'évolution vers la BDRP s'appuie sur l'expérience accumulée pendant 25 ans et particulièrement sur la théorie des cycles de dons. Selon Marcel Mauss, les dons et contre-dons, articulés autour de la triple obligation de « donner-recevoir-rendre », créent un état de dépendance qui autorise la récréation permanente du lien social. Autrement dit, si je partage des ressources sur

la BDRP et que je reçois un contre-don des autres utilisateurs, un lien se crée avec ces derniers me stimulant à partager de nouvelles ressources.

Un espace d'échanges dernier cri

Les programmeurs qui ont développé la BDRP ont utilisé les outils les plus modernes, puissants et performants disponibles à l'heure actuelle. En 2017, la version 3 a été mise en ligne, apportant les fonctionnalités sollicitées par les utilisateurs, dont une compatibilité avec les tablettes et smartphones.



Témoignage d'une étudiante sur la BDRP

« J'utilise la BDRP non seulement pour avoir des idées de séquences dans toutes les matières, mais aussi pour obtenir du matériel concret pour des séances d'enseignement. Les ressources pédagogiques partagées par les enseignants ou par les étudiants sur la BDRP sont très variées et très riches. Celles-ci me permettent d'étoffer mes ressources personnelles en découvrant beaucoup de matériel créatif et ludique, de même que des sites éducatifs sur internet. C'est ainsi que, pour m'aider dans mes recherches relatives à l'écriture de mon mémoire professionnel, j'ai pu prendre contact et rencontrer Annick Bonard, enseignante spécialisée, qui avait déposé sur la BDRP une liste d'applications pour iPad. »

MAGALI FERNANDEZ

Impressum

RÉDACTION: Ouverte aux membres de la HEP

CONTENU: Articles, annonces de conférences, opinions, interviews, etc.

NOMBRE DE SIGNES: De 300 à 5000 signes.

CONDITIONS: Les textes doivent revêtir un intérêt général, respecter les valeurs de l'institution et être signés.

ADRESSE: zoom@hepl.ch

RÉDACTRICE RESPONSABLE: Barbara Fournier

RÉDACTEURS: Anouk Zbinden, Mehdi Mokdad, François Othenin-Girard

PHOTOGRAPHES: Lucien Agasse, Jean-Jacques Staub

MAQUETTE ET MISE EN PAGE: Marc Dubois, Lausanne

ZOOM N° 31: délai de rédaction: 20 février 2019

PARUTION: 27 mars 2019

Amalia Venzuz



Christian Fantoli offre sa délicieuse soupe à la courge à l'occasion d'un moment de rencontre avec les étudiants autour d'un stand de la BDRP.

Le produit de nombreuses collaborations

Conçue et réalisée par l'Unité d'enseignement et de recherche Médias et TIC, la BDRP est le fruit d'une collaboration étroite avec l'Unité Informatique de la HEP Vaud, un groupe de bêta-testeurs composé de formateurs et d'enseignants, l'entreprise Ergopix pour le développement et notre illustrateur Vincent Zeller.

Les ressources déposées sur la BDRP ne passent pas par un processus de validation. Nous partons du principe que cela n'est pas nécessaire dans une communauté de professionnels de l'enseignement qui offre déjà une double expertise : l'expertise de l'enseignant qui partage une ressource qu'il juge de qualité suffisante pour être mutualisée et celle de l'enseignant qui récupère la ressource, l'estimant exploitable avec ses élèves. Ainsi, aussitôt déposée,

une ressource est disponible en ligne et directement exploitable.

Quels bénéfices en retirent les enseignants qui l'utilisent ?

50 % des enseignants vaudois ont créé un compte sur la BDRP, démontrant qu'elle répond à une demande et est appréciée. Ainsi, les enseignants qui se connectent à la BDRP retrouvent une large communauté professionnelle. 83 % ont déjà récupéré des ressources pédagogiques de la BDRP et 78 % les ont exploitées professionnellement.

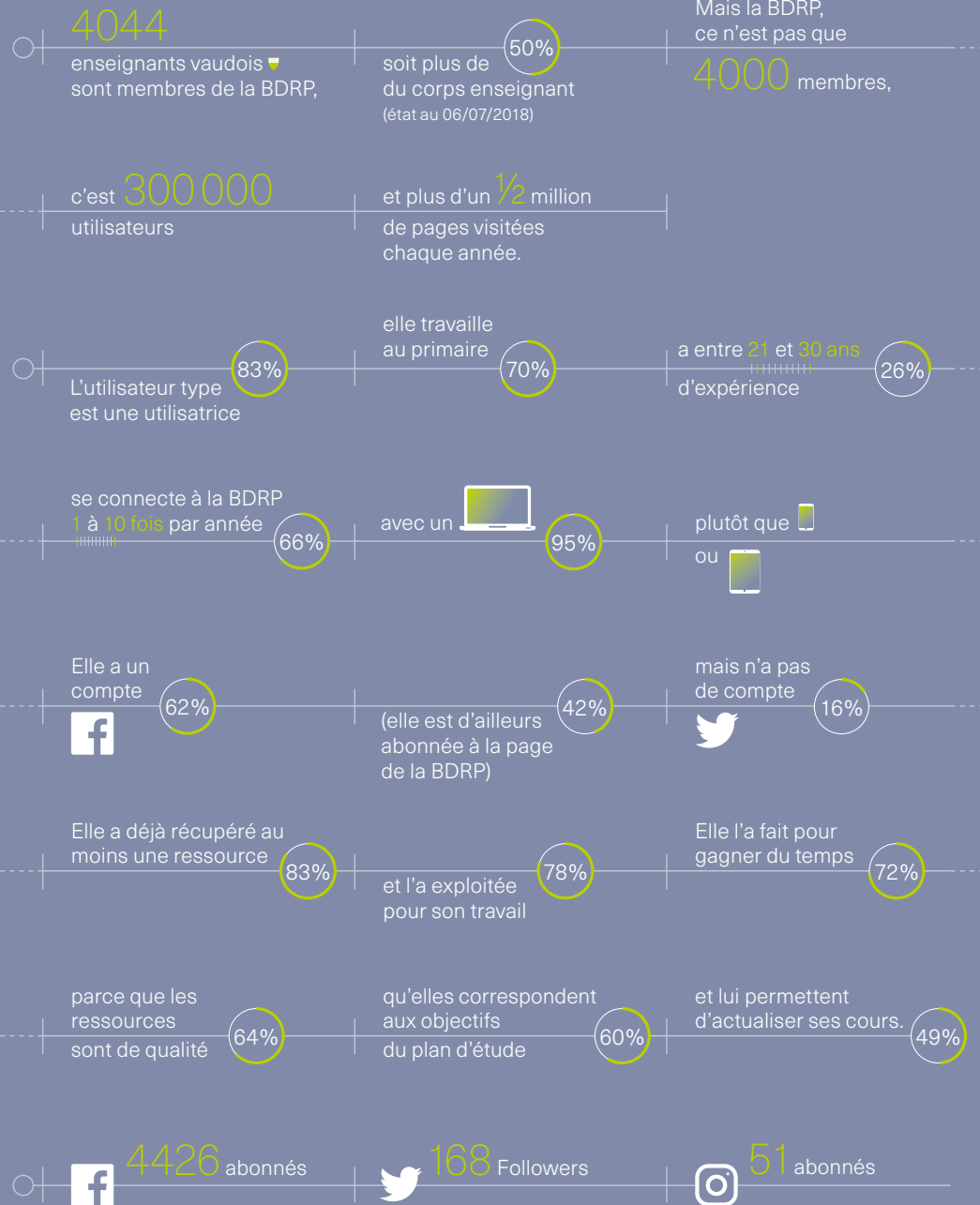
Les ressources de la BDRP représentent un gain de temps important pour 72 % des utilisateurs. De plus, 90 % estiment que les ressources à disposition sont de qualité et correspondent au plan d'étude. Les utilisateurs trouvent la base de données facile d'emploi (88 %), rapide (93 %) et esthétique (72 %).

Enfin, la BDRP permet aux enseignants de partager facilement des documents avec leurs collègues. Ainsi, un document peut y être retrouvé simplement, au lieu de l'envoyer à multiples reprises par mail, par exemple. Un enseignant peut également y sauvegarder ses documents, évitant ainsi toute perte en cas de panne ou autre.

Et pour les étudiants de la HEP Vaud ?

Outre les mêmes avantages que pour les enseignants, les étudiants peuvent utiliser la BDRP pour trouver des ressources et de l'inspiration pour les stages, mais aussi partager les ressources créées dans le cadre de leur formation HEP. CHRISTIAN FANTOLI

Quelques chiffres sur la BDRP



En 2019, les projets numériques foisonnent à la HEP Vaud !

Lyonel Kaufmann, professeur associé en didactique de l'histoire, coordonne le plan d'action numérique mis en place à la HEP Vaud qui réunit, autour de 6 thèmes concrets, formateurs, chercheurs, étudiants, enseignants du terrain et membres du DFJC. Dans le cadre de ce plan d'action, 6 projets ont été retenus cet été par la HEP Vaud pour répondre à l'appel de Swissuniversities dans le cadre du « Renforcement des digital skills dans l'enseignement ». Et, cerise sur le gâteau, Lyonel Kaufmann mènera la nouvelle édition de Ludovia, université de printemps numérique, pour avril 2019 !

« C'est le plan stratégique de la HEP Vaud qui est à la base de la démarche des groupes de travail qui ont été mis en place cette année », rappelle d'entrée Lyonel Kaufmann, professeur HEP associé en didactique de l'histoire et éducation à la citoyenneté. « Ce plan d'action numérique doit répondre aux besoins en termes de formation au numérique des étudiants et des formateurs ainsi qu'aux enjeux actuels du numérique pour une institution tertiaire telle que la HEP. Il s'agit de proposer des pistes en lien avec les changements que la révolution numérique induit. Dans le domaine scolaire, le projet du DFJC embrasse trois champs : la science informatique, la littératie numérique et l'éducation aux médias. »

Plan d'action numérique HEP : des chantiers fédérateurs

6 chantiers fédèrent formateurs, chercheurs, étudiants HEP, mais également des enseignants du terrain, des chercheurs de l'EPFL et des cadres du DFJC. Les thèmes sont axés sur la formation à la HEP, en établissement et dans le cadre de la formation continue des enseignants comme des formateurs HEP. Pilotés respectivement par Bernard Baumberger, Emmanuel Flaction, Gabriel Parriaux (UER Médias et TIC), Olivier Delévaux (UER Pédagogie spécialisée), Nathalie Czaka-Pillonel (filière Formation continue) et Nathalie Deschryver (Centre de soutien à l'*e-learning*), ces 6 chantiers sont :

- le référentiel de compétences professionnelles ;
- l'enseignement de l'informatique et les projets numériques dans l'enseignement primaire ;
- l'enseignement de l'informatique dans le Secondaire I et II ;
- les apports, enjeux et risques du numérique ;
- l'accompagnement des établissements scolaires ;
- les solutions numériques dans l'enseignement à la HEP et la formation du personnel d'enseignement et de recherche HEP.



Adobe Stock

Des établissements pilotes face à l'éducation numérique

De son côté, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) met aussi les bouchées doubles. Plusieurs établissements pilotes testent depuis la rentrée, rappelez-le, le potentiel de l'éducation numérique.

Pour la Direction générale de l'enseignement obligatoire, la science informatique est au menu des établissements primaires et secondaires d'Aigle, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice, Chavornay et environs, Cugy et environs, Genolier et environs, La Tour-de-Peilz, Le Mont-sur-

Lausanne, Sainte-Croix, Villeneuve Haut-Lac, ainsi que de l'établissement primaire d'Yverdon-les-Bains-Edmond Gilliard.

Pour le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), une « réflexion thématique sur le *trop d'écrans* » est conduite par la Fondation Verdeil et la Fondation de Vernand, alors que la Fondation Entre-Lacs se concentre sur « la pensée computationnelle et robotique ».

Pour la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), trois établissements montent en première ligne : le Gymnase de Morges traite

les thèmes de la science informatique et des robots Thymio dans une perspective sociopédagogique; le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), à Yverdon-les-Bains, s'intéresse à l'informatique comme véhicule pédagogique pour favoriser la classe inversée. Quant à l'École professionnelle du Chablais Aigle (EPCA), elle travaille sur le cyberharcèlement, la prévention par les pairs et l'éducation numérique.

Étudiants HEP, enseignants du terrain: deux publics privilégiés

Dans le cadre de cette dynamique globale autour de l'éducation numérique, la HEP Vaud, au travers de ses projets pilotes, agit en parallèle sur

deux axes forts: le renforcement de la formation initiale des étudiants HEP, qui se traduit aussi concrètement par l'accroissement du nombre de formateurs dans l'UER Médias et TIC, et l'accompagnement des enseignants au travers d'une offre de prestations sur mesure et de la mise sur pied prochaine d'un CAS.

Une impulsion de la Confédération à 30 millions de francs

Mais le numérique à l'école, au cœur de la réalité scolaire vaudoise depuis la rentrée 2018, a pris également une dimension nationale avec l'impulsion donnée par la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE), qui aboutit à un programme doté de 30 millions de francs répartis sur six ans (2019-2024), et financé au moyen de contributions fédérales liées à des projets (Projektgebundene Beiträge, PGB).

Le « renforcement des *digital skills* dans l'enseignement », priorité énoncée par le gouvernement fédéral, légitimise en quelque sorte la reconnaissance du défi que la digitalisation représente pour l'ensemble des hautes écoles, et en particulier pour les HEP qui forment les enseignants de demain.

Côté HEP Vaud, le Comité de direction a remis 6 propositions à la Chambre HEP de Swissuniversities qui a chargé un groupe d'experts d'évaluer les potentiels de collaboration et la clé de répartition des moyens dévolus à chaque institution qui allouera à son tour une part de financement équivalente aux projets retenus. BARBARA FOURNIER



Adèle Stock

Digital skills: les projets et les acteurs de la HEP Vaud

PROJET 1: Une recherche sur la mise en place de la formation des enseignants liée à l'arrivée de l'enseignement de la science informatique dans l'école obligatoire et dans les gymnases, est pilotée par Bernard Baumberger, professeur HEP ordinaire, spécialisé dans les usages pédagogiques du numérique, en particulier dans l'*e-learning*, l'éducation aux médias et en méthodologie.

PROJET 2: Nathalie Deschryver, chargée d'enseignement, spécialisée en technologie de l'éducation, propose la création d'un Fonds d'innovation pour des projets de recherche et développement numérique.

PROJET 3: Focalisé sur la lecture, la littérature et le numérique (L2N), ce projet est dirigé par Sonya Florey, professeure ordinaire HEP spécialisée en didactique du français.

PROJET 4: Lyonel Kaufmann, professeur HEP associé à l'UER SH, planche sur la création d'un i-Lab s'inscrivant dans

une démarche de *design thinking*. Centré sur l'innovation, la créativité, les apprentissages et les questions sociétales en lien avec l'éducation à l'ère du numérique, le i-Lab sera également un espace modulable pour des ateliers, rencontres, conférences ainsi que de conseils et de travail.

PROJET 5: Nicolas Perrin, professeur HEP ordinaire spécialisé sur les dispositifs de formation/enseignement et l'analyse de l'activité, mais aussi responsable du Centre de soutien à l'*e-learning*, propose un projet dont le but est d'interroger la posture de *digital learner* dans une formation à l'enseignement.

PROJET 6: La « mise à disposition des ressources numériques au service du développement professionnel des formateurs de la HEP Vaud dans le domaine de la pédagogie pour l'enseignement supérieur » est pilotée par Paola Ricciardi Joos, professeure HEP associée et responsable du Centre de soutien à l'enseignement.

LUDOVIA#CH 2019: à vos agendas!

Lyonel Kaufmann, maître d'œuvre pour la HEP Vaud de LUDOVIA#CH avec la HEIG-VD et Ludovia France, lance une deuxième édition de cette université de printemps numérique, suite au succès de la première édition, qui a réuni cette année plus de 500 personnes à Yverdon-les-Bains. Thème de l'édition 2019, qui sera hébergée par le Château d'Yverdon et la Maison d'Ailleurs du 16 au 18 avril: « Des ressources numériques pour ressourcer la pratique » mettra l'accent sur les enseignants en tant que cocréateurs de ressources digitales. L'occasion de repenser à la fois l'activité de l'enseignant et la façon dont les élèves apprennent à l'ère de l'accessibilité permanente aux ressources. « Au programme, résume Lyonel Kaufmann, l'événement reprend les ingrédients qui ont fait le succès de la première édition: conférences, tables rondes, séminaires pour tout un chacun, enseignants, chercheurs, étudiants, directeurs d'établissement et collectivités locales. Il y aura un nouveau colloque scientifique, des activités conviviales – avec RadioBus et Fab-Labs. » Concernant le colloque, l'appel à communication court jusqu'au 2 décembre minuit et l'appel à proposition pour des ateliers est lancé courant novembre. On attend vos contributions avec impatience! Pour toute info: <https://ludovia.ch>

L'autoévaluation : une étape clé pour l'accréditation de la HEP Vaud

L'accréditation institutionnelle porte sur le système d'assurance qualité des hautes écoles suisses. Elle vise à garantir le respect de « standards qualité » inscrits dans la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). La HEP Vaud est la première HEP de Suisse romande à mettre en œuvre ce projet d'envergure.

L'autoévaluation de la HEP Vaud, réalisée entre février et avril 2018, a représenté une opportunité pour analyser de manière critique et factuelle le fonctionnement et les activités de la HEP Vaud à travers le prisme de l'assurance qualité.

Un regard pluriel sur le système d'assurance qualité

Toutes les parties prenantes ont été impliquées : étudiantes et étudiants ; participantes et participants à la formation continue ; partenaires de la formation pratique en stage ; personnel administratif et technique ; personnel d'enseignement et de recherche.

Au total, 47 personnes ont participé à l'autoévaluation de l'institution, réparties en huit comités. Leur mandat consistait à analyser ce qui existe, à mettre en évidence ce qui donne satisfaction et ce qui doit être développé et/ou amélioré, au regard des 18 standards qualité fixés dans la LEHE.

Pour fonder leur analyse, les membres des comités d'autoévaluation ont pu compter sur une base documentaire illustrant les pratiques d'assurance de la qualité et leurs effets sur l'enseignement, la recherche et les prestations de services. Des notes de synthèse ont été produites par les comités d'autoévaluation, à partir desquelles la Commission participative qualité a également été mise à contribution.

Le Centre d'assurance qualité a ainsi mis en œuvre un dispositif innovant dont le but était de donner la parole aux acteurs.

Témoignages

Le récit de personnes ayant participé à l'autoévaluation de l'institution témoigne de leur plaisir à collaborer sur ce projet et de la richesse des échanges engagés.

Thierry Wolters, directeur de l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne, souligne l'importance de la démarche d'autoévaluation qui,

selon lui, est « extrêmement intéressante parce qu'elle oblige l'institution à se questionner sur ce qui fonctionne, ce qui fonctionne peut-être un peu moins, à se remettre en cause, puis à aller chercher un regard interne et externe par rapport à son développement ». Il précise son intérêt en tant qu'acteur externe : « c'était très intéressant pour moi qui suis de l'extérieur, parce que j'ai vu à quel point il y a énormément de mécanismes complexes, multiples et interconnectés qui font vivre cette institution ».

Christophe Laub, collaborateur au Service académique, revient sur la méthode de travail adoptée par le comité d'autoévaluation auquel il a participé : « cette expérience a représenté une occasion de nous impliquer dans la vie de l'institution,

de donner notre point de vue. C'était vraiment une écriture à plusieurs. Chacune et chacun se retrouvait dans les éléments qu'il ou elle avait apporté, avec la satisfaction de voir que d'autres amenaient des éléments complémentaires ». Il considère que le fait de « travailler dans un processus d'accréditation de grande importance est assez valorisant ».

Rosanna Margonis, responsable de l'UER Didactiques des langues et cultures, a relevé la pertinence des outils développés par le Centre assurance qualité telle la base documentaire : « c'était important d'avoir tous les documents qualité à disposition, au même endroit. J'ai apprécié le soin apporté à construire quelque chose qui restera après l'accréditation ».

Lors de l'autoévaluation institutionnelle, le système d'assurance qualité a bénéficié d'un regard pluriel. Toutes les parties prenantes ont été impliquées, y compris les étudiants.

Lucien Agasse





Lucien Agasse

Le rapport d'autoévaluation est une photographie du système d'assurance qualité. Prochaine étape: la visite des experts en ce mois de novembre.

Thomas Berset, en tant qu'alumni, revient sur l'intérêt d'avoir impliqué toutes les parties prenantes: «Ce que je trouvais bien, c'était de mélanger tous les acteurs concernés; c'était vraiment un plus au niveau des échanges». Ceci dans le cadre d'un dispositif qui serait, selon lui, à maintenir pour la prochaine procédure d'accréditation.

Un premier défi relevé

L'autoévaluation institutionnelle a été menée à bien, dans les temps impartis. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un rapport, tenant compte des retours des comités d'autoévaluation mais aussi des membres de la Commission participative qualité, de la Conférence académique, du Conseil de la HEP Vaud et du Comité de direction.

Ce rapport a permis de photographier le système d'assurance qualité de l'institution et de donner à voir son potentiel de développement, dans une logique de «cycle qualité» durant les sept ans à venir. Il a été remis à l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) fin juillet 2018.

Prochaines étapes

La HEP Vaud se prépare à recevoir la visite du groupe d'expertes et d'experts mandaté par l'AAQ en novembre 2018. Cette visite précèdera la publication d'un rapport d'évaluation externe en janvier 2019. La décision du Conseil suisse d'accréditation est prévue en mars 2019. La HEP Vaud a donc plus que jamais rendez-vous avec son avenir!

NATHALIE VALIÈRE, TAUANA MORAES

Sandra Cottet, nouvelle directrice de l'administration

Pour succéder à Luc Macherel, directeur de l'administration jusqu'au 31 août dernier, et désormais à la retraite, le Conseil d'État a désigné, le 26 avril 2018, Sandra Cottet, précédemment responsable de l'Unité Finances de la HEP Vaud, comme directrice de l'administration. Elle est entrée en fonctions le 1^{er} août 2018.

La HEP Vaud est dirigée par un comité de direction composé par le recteur Guillaume Vanhulst, qui le préside, de Cyril Petitpierre, directeur chargé de la formation, et du directeur chargé de l'administration. Le titulaire de la direction de l'administration jusqu'au 31 août dernier, Luc Macherel, ayant fait valoir son droit à la retraite, le poste a été mis au concours. 39 dossiers ont été examinés dans le cadre de la procédure de recrutement et, au terme de celle-ci, la conseillère d'État Cesla Amarelle, cheffe du DFJC, a choisi de proposer au Conseil d'État la candidature de Sandra Cottet, anciennement responsable financière de la HEP Vaud. Le Conseil d'État a validé cette proposition et désigné Sandra Cottet en tant que directrice de l'administration de la HEP Vaud. Elle est entrée en fonctions le 1^{er} août de cette année.

Une large palette de compétences

Sandra Cottet, née en 1972, a rejoint la HEP Vaud en 2013. Au bénéfice d'une vaste expérience acquise notamment dans le domaine financier, elle a également eu à conduire



Lucien Agasse

des projets transversaux d'envergure dans des environnements divers tels que l'immobilier, l'énergie, les biotechnologies ou encore le trading. Sandra Cottet a acquis une large palette de compétences par diverses formations.

Elle a obtenu un brevet fédéral de spécialiste en finance et en comptabilité, une licence en sciences économiques et gestion, un Master of Business Administration et une formation complémentaire en management à l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD).

La connaissance de l'institution, des enjeux auxquels elle doit répondre et des projets en cours ou à venir, associée aux différentes compétences personnelles de Sandra Cottet constituent des atouts indéniables pour l'exercice de la charge de directrice administrative de la HEP Vaud. Le Conseil d'État lui

souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Remerciements du Conseil d'État à Luc Macherel

Le Conseil d'État remercie également, à l'occasion de cette désignation, l'ancien directeur de l'administration, Luc Macherel, entré au service de la HEP Vaud en février 2009 après une riche carrière de management. Par ses compétences, ses capacités fédératrices et sa rigueur, Luc Macherel a nettement contribué à assurer l'assise de la haute école, particulièrement en regard du développement institutionnel de celle-ci.



Lucien Agasse

Nouvelle responsable de l'Unité Finances

Le Comité de direction a désigné Daniela Russo en qualité de responsable de l'Unité Finances. Elle est titulaire d'une licence en sciences commerciales et industrielles de l'Université de Genève.



Ayant commencé sa carrière dans le cabinet d'audit Ernst & Young, elle a poursuivi celle-ci en qualité de responsable financière dans des entreprises des domaines privé et parapublic, dans lesquelles elle a acquis une solide expérience de plus de vingt années. La HEP Vaud se réjouit de cette nouvelle collaboration. Daniela Russo a commencé son activité le 18 septembre 2018.

Lucien Agasse

Amélioration de la couverture Wi-Fi

Voici maintenant plusieurs mois que l'Unité Informatique de la HEP Vaud procède à une amélioration majeure de la couverture du réseau Wi-Fi dans les bâtiments du campus. Cela se traduit par l'apparition d'antennes Wi-Fi supplémentaires dans l'ensemble des salles de cours de l'institution.

Au total, pas loin de 80 antennes de dernière génération ont été mises en service depuis l'hiver dernier et une trentaine d'antennes d'ancienne génération seront remplacées dans les prochains mois.

La démarche première étant de répondre aux besoins croissants d'accès de plus en plus nombreux

à des outils *e-learning* et des ressources numériques les plus diverses durant les cours. Ne nous le cachons pas, le nombre d'objets connectés aux infrastructures Wi-Fi augmente de semestre en semestre (ordinateurs, téléphones, tablettes, etc.) et les besoins durant les cours deviennent de plus en plus ciblés et importants.





L'utilisation du Wi-Fi est toujours plus importante sur le campus de la HEP Vaud.

À titre d'exemple, nous accueillons quotidiennement plus d'un millier d'appareils connectés simultanément sur le réseau Wi-Fi du campus de la HEP Vaud (pas loin de 1500 en pointe). Chose intéressante, quand la densité de la population estimée participant à des cours est de 1000 utilisateurs, nous avons une densité d'utilisateurs sur le réseau Wi-Fi d'environ 30 % supérieure, ce qui amène le nombre des connexions à 1300. Cela signifie qu'en règle générale, un utilisateur est amené à connecter plus d'un appareil sur le réseau Wi-Fi simultanément (ordinateur et tablette par exemple). D'où l'importance d'améliorer les infrastructures pour être capable de répondre au mieux aux besoins.

Mais alors, je baigne désormais dans un bain d'ondes important ?

Tout au long de la phase de mise en service, nous avons été confrontés à deux écoles diamétralement opposées dignes d'un débat passionné sur l'homéopathie ou la vaccination. Pour commencer, nous avons rencontré une probable majorité d'étudiants et de formateurs ravis d'apprendre que l'effort investi tout au long des derniers mois allait porter ses fruits en augmentant la qualité de réception du réseau Wi-Fi, et ce même avec une densité élevée d'utilisateurs sur le campus. Mais d'un autre côté, nous avons été à plusieurs reprises pris au dépourvu face aux réactions d'utilisateurs se montrant peu enclins à l'installation

d'autant d'antennes dans nos locaux. Un réseau Wi-Fi comme celui existant sur notre campus n'est pas identique à celui que l'on peut trouver à son domicile et il est important de comprendre pourquoi. Quelques explications techniques semblent nécessaires...

Un système différent des Wi-Fi à domicile

Tout d'abord, il faut savoir que les antennes Wi-Fi sont toutes reliées entre elles par un réseau informatique particulier régi par un équipement appelé le « contrôleur Wi-Fi ». Celui-ci fait office de bonne conscience pour l'ensemble de l'infrastructure Wi-Fi et communique en permanence avec toutes les antennes. Il sait exactement qui sont les antennes voisines et peut ainsi adapter leurs portées en réduisant leur puissance d'émission. Il faut comprendre que l'on parle d'un environnement de « radios fréquences ». Le réseau n'est pas seulement diffusé par étage et ségrégué à celui-ci, il se transmet sous la forme d'un signal omnidirectionnel qui fait qu'une personne connectée depuis une salle de cours au 8^e étage peut être en réalité attachée à une antenne du 7^e étage.

C'est là que l'intelligence de notre bonne conscience, notre « contrôleur Wi-Fi », fait toute la différence. Étant donné qu'il cartographie en permanence l'ensemble des ondes (même celles qui ne sont pas gérées par lui, comme un four à micro-ondes) ainsi que le positionnement des différentes antennes, il est capable d'adapter automatiquement

la puissance d'émission du signal. Donc plus le nombre d'antennes est élevé, plus celles-ci sont intelligemment positionnées en fonction de la structure de notre bâtiment, plus la puissance du réseau Wi-Fi est donc faible et ciblée.

Une connexion à deux sens

Il est important de comprendre aussi que la connexion au réseau Wi-Fi n'est pas dépendante que du réseau en lui-même et de ses antennes. L'appareil que vous connectez a aussi toute son importance dans la diffusion d'ondes, car n'oublions pas que pour se connecter, il faut être deux.

Donc si le réseau Wi-Fi est plus ciblé et plus proche de l'utilisateur, automatiquement le poste de travail ou le smartphone que vous gardez à proximité de vous tout au long de la journée émettra un signal beaucoup moins puissant pour se connecter.

Description des différents réseaux Wi-Fi

HEP-VD Public est un réseau destiné uniquement aux invités temporaires du campus, ne possédant pas d'identifiant informatique HEP. Il ne doit pas être utilisé par le personnel et les étudiants, car il n'est pas sécurisé.

HEP-VD est le réseau principal destiné aux activités du personnel et des étudiants. Celui-ci n'est disponible que sur le campus de la HEP Vaud et vous permet d'utiliser vos identifiants standards.

eduroam est un réseau interinstitutionnel destiné à tout le personnel et au public étudiant amenés à se déplacer entre plusieurs établissements de type universitaire. Si vous fréquentez plusieurs universités, il s'agit là clairement du réseau le plus adapté. La connexion à eduroam se fait par un nom d'utilisateur composé de votre identifiant et du domaine @hepl.ch. Par exemple, p12345@hepl.ch et votre mot de passe habituel.





La diminution de la puissance du signal permettra aussi d'améliorer (du moins sur le papier), la durée de la tenue en charge sur batterie des ordinateurs et téléphones portables. D'un côté nous avons donc des antennes qui émettent un signal moins puissant qui améliore la qualité globale du réseau et en plus des appareils mobiles qui se connectent en émettant à une puissance plus faible.

Émission des ondes

Il est possible de comparer les ondes émises par les antennes à un discours diffusé par une chaîne stéréo. Auparavant, les antennes étaient placées dans les couloirs des bâtiments, on peut donc imaginer une enceinte audio placée dans le couloir aussi. Pour que le discours couvre toutes les salles de cours à proximité, il est nécessaire de mettre le volume très fort (comparable à la puissance d'émission de notre antenne). D'un autre côté, depuis l'intérieur des salles, il sera nécessaire de beaucoup se concentrer et se focaliser sur le son venant des couloirs pour être certains de bien comprendre le discours (comparable à la puissance des ondes émises par l'appareil qui se connecte au Wi-Fi). Donc on peut comprendre que nous avons tout intérêt à placer des enceintes audio dans chacune des salles pour diminuer le volume, ce qui permet en même temps aux auditeurs de moins se concentrer pour être certains de comprendre.

Les préconisations de la Confédération

Pour terminer, nous pouvons encore nous référer aux préconisations fournies par la Confédération, car il faut savoir que celle-ci possède toute une série de recommandations qui concernent tous les champs électromagnétiques (Wi-Fi, Bluetooth, téléphones sans fil, micro-ondes, baby phone, etc.).

Les études menées par l'Office fédéral de la santé publique montrent que même lorsque la puissance et le trafic des données sur un réseau Wi-Fi sont à leur maximum, le rayonnement est dix fois inférieur à la limite recommandée lorsqu'on se trouve à 20 cm de l'émetteur, et 40 fois inférieur lorsqu'on se trouve à 1 m. Dans le cas des salles de cours, les antennes sont systématiquement à plus de 1 m de la personne la plus proche. Avec notre installation, où tout est adapté et optimisé par notre contrôleur Wi-Fi, la puissance d'émission de chacune des antennes est relativement faible (moyenne calculée d'environ 75 mW sur le campus et 200 mW au maximum pour la norme). À titre de comparaison, la puissance d'émission est bien plus faible que le smartphone qui vous accompagne toute la journée (jusqu'à 2 W), que votre four à micro-ondes (jusqu'à 2500 W) ou encore que votre cuisinière à induction (jusqu'à 7500 W), sur la base des informations fournies par la Confédération... Mais au fond avons-nous encore le choix, car qui pourrait se passer de Wi-Fi ou de 4G aujourd'hui ?

FLORENT BRUCHEZ

« À titre de comparaison, la puissance d'émission est bien plus faible que celle du smartphone qui vous accompagne toute la journée. »

Retour sur le 30^e colloque de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU)

C'est en 1981 que l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) a vu le jour lors d'un colloque sur la « pédagogie universitaire » qui s'est tenu à l'Université catholique de Louvain en Belgique, à l'initiative de l'Association des universités de langue française, devenue plus tard l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Les objectifs premiers étaient de valoriser la fonction enseignante dans les universités, au même titre que la fonction de recherche, ainsi que de développer la qualité des enseignements universitaires.

Le premier président de l'AIPU, à l'origine de ce colloque, fut Jean Demal, professeur de Biologie animale à l'Université catholique de Louvain. Il avait à l'époque la volonté de valoriser la pédagogie universitaire en tant que discipline scientifique à même de contribuer à l'amélioration des pratiques d'enseignement dans les universités. Il avait aussi un esprit résolument tourné vers la collaboration avec les pays africains afin de mener des projets conjoints et de partager les expériences. Jean Demal est décédé en 2004 et a laissé son nom à un prix scientifique récompensant les meilleures communications proposées lors des colloques de l'association.

Des objectifs toujours vivants

Près de 40 ans plus tard, les objectifs de base sont toujours bien vivants : constituer un carrefour d'expertise et de formation en pédagogie

de l'enseignement supérieur et de collaboration Nord-Sud dans ces matières. Ils se concrétisent par divers moyens, tels que des communications et des articles scientifiques publiés dans les Actes des colloques bisannuels et dans la Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur (RIPES). Mais aussi des rencontres internationales : colloques, séminaires, sessions de formation en pédagogie de l'enseignement supérieur, etc. Enfin, des lieux d'échanges et de réflexion au niveau national constitué de journées d'études, d'ateliers et de rencontres thématiques ou disciplinaires, etc.

Actuellement, 13 sections locales existent, rassemblant environ 450 membres : Belgique, Suisse, France, Algérie, Tunisie, Maroc, Bénin, Niger, Grands Lacs, Madagascar, Liban, Amériques ainsi qu'une section internationale. Elles organisent des



activités scientifiques et pédagogiques internes parallèlement au colloque international bisannuel.

Concrètement, toutes ces activités ont pour but d'agir sur la qualité de la formation dans l'enseignement supérieur. Elles permettent de promouvoir la pédagogie, d'informer les enseignants et les institutions à propos des savoir-faire pédagogiques issus de la recherche, de favoriser la coopération interuniversitaire par des échanges de personnels, d'informations et d'expériences, et de contribuer à la formation pédagogique des enseignants.

Un colloque sous le signe de l'échange

Le 30^e colloque a été organisé en mai 2018 à Cotonou, au Bénin, par l'Université d'Abomey-Calavi. Le thème en était « L'enseignement supérieur et sa pertinence aujourd'hui : promotion des valeurs sociétales, professionnalisation et innovations pédagogiques ». Ce fut l'occasion de rencontres très riches entre environ 200 enseignants et chercheurs des pays du monde francophone qui ne vivent pas tous les mêmes réalités pédagogiques dans leurs institutions.

À l'occasion de cet événement, un nouveau Conseil d'administration a été élu. Il est composé de Christelle Lison, présidente, professeure à l'Université de Sherbrooke et visiteuse régulière de la HEP Vaud ; de Basile Kounouhewa, vice-président, professeur à l'Université d'Abomey-Calavi ; d'Amaury Daele, secrétaire général, professeur formateur à la HEP Vaud et de Jim Plumet, trésorier,



Adobe Stock

Cotonou, capitale du Bénin, a accueilli en mai dernier le 30^e colloque de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) qui prend ses quartiers pour 4 ans à la HEP Vaud.

professeur aux universités de Louvain et de Namur. Comme les statuts de l'AIPU prévoient que l'association soit hébergée dans l'institution du secrétaire général, la HEP Vaud l'héberge donc officiellement pour 4 ans !

Une section suisse proactive

La section suisse de l'AIPU existe depuis une dizaine d'années et

organise diverses activités de débats, journées scientifiques et universités d'été. Elle regroupe toutes les personnes intéressées par la pédagogie de l'enseignement supérieur en Suisse, promeut le développement et la reconnaissance de celle-ci et met en œuvre, à l'échelon suisse, les objectifs de l'AIPU internationale. Les enseignants du supérieur en Suisse

peuvent y adhérer et être ainsi tenus au courant des activités organisées.

Le prochain colloque international aura lieu en mai 2020 à l'Université Laval à Québec sur le thème « Redéfinir l'expérience pédagogique universitaire ». D'ici là, la section suisse espère rencontrer les formateurs de la HEP Vaud lors de ses activités !

AMAURY DAELE



Lucien Agasse

De gauche à droite: Raphaël Monnard, chargé de formation, Soraya Bieri, chargée d'évaluation des formations, et Serge Gallant, directeur du Centre des formations du CHUV.

Transférer les savoirs de la formation vers le travail

Transférer les savoirs acquis du milieu de la formation vers le milieu du travail constitue un véritable défi en éducation tout au long de la vie. Depuis 2015 dans le cadre du programme PEERS (Projets d'étudiants et d'enseignants-chercheurs en réseaux sociaux), la HEP Vaud et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) collaborent au développement d'une méthode de Construction et de gestion qualité d'évaluations du transfert (CGQET). Elle permet aux professionnels de la formation de construire des évaluations du transfert qui présentent des qualités éducatives en termes de validité, fidélité, équité, praticabilité, etc.

Depuis deux ans, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et son Centre des formations (CFor) collaborent avec l'équipe du PEERS. En 2017-2018, la méthode CGQET fut mise à l'essai dans quatre formations continues du CHUV et en juin, les premiers résultats furent présentés lors d'un symposium

interne au CFor où étudiants PEERS, praticiens-formateurs et enseignants-chercheurs ont pris la parole. Les interviews qui suivent ont été réalisées à la suite de ce symposium, elles rapportent les témoignages d'une série d'acteurs impliqués dans cette recherche collaborative qui se poursuit cette année.



Serge Gallant, vous êtes le directeur du Centre des formations du CHUV. Depuis deux ans vous participez au projet PEERS «Évaluation du transfert dans les milieux professionnels». Quels sont les enjeux pour le CFor ?

La principale mission du CFor est de mettre en œuvre la formation continue des collaboratrices et collaborateurs d'un milieu hospitalier universitaire. Avec plus d'une centaine de métiers au CHUV, le public cible est vaste alors que les besoins de formation sont souvent spécifiques à tel ou tel métier. La volonté du CFor est non seulement de former mais de s'assurer qu'au terme d'une formation, la compétence acquise par le personnel – qu'il exerce dans le domaine clinique, administratif ou logistique – soit porteuse d'un bénéfice pour le patient et ses proches.

Dans ce contexte, nous cherchions à professionnaliser notre équipe de formateurs sur cette question de l'évaluation du transfert des connaissances et notre collaboration avec la HEP a répondu à ces attentes, notamment par la mise en place d'une méthode rigoureuse et d'une approche qualité dans le domaine. Les résultats obtenus permettent au CFor de mieux se positionner par rapport aux offres de formations classiques moins préoccupées par les effets de la formation dans l'environnement professionnel.

« Il faut que la compétence acquise par le personnel soit porteuse d'un bénéfice pour le patient. »

Cette recherche collaborative amène-t-elle ou amènera-t-elle des changements dans les pratiques d'évaluation de vos formateurs ?

Oui, il y a déjà un impact notable sur nos pratiques d'évaluations, mais, de façon inattendue, nous observons aussi des retombées positives sur notre ingénierie de formation. En effet, le cycle de construction et de gestion qualité des évaluations du transfert nous a amenés à réaliser des tables de spécifications, ce qui a provoqué une réflexion sur l'alignement de nos objectifs et des améliorations dans nos dispositifs de formation. Un autre apport marquant est la mise en place d'une unité de soutien aux évaluations au sein du CFor. Elle sera coordonnée par une ancienne étudiante de votre master en sciences et pratiques de l'éducation qui vient d'être engagée après une année de stage au CHUV.

Envisagez-vous d'autres pistes de collaborations avec la HEP Vaud dans le futur ?

Nous sommes dans une phase de mise en production de la méthode d'évaluation du transfert issue de notre collaboration et certains de nos formateurs ressentent le besoin d'améliorer leurs compétences dans le domaine. La perspective d'un CAS en ingénierie des évaluations permettrait d'y répondre et nous serions également ravis d'y contribuer à travers la prise en charge d'études de cas et l'accueil de stagiaires. Nous nous intéressons aussi de près à la R&D concernant la plateforme Docimo développée par la firme ITinera-Group à Renens en collaboration avec la HEP Vaud.



Raphaël Monnard, vous êtes formateur au CFor et vous venez de mettre en place l'évaluation du transfert des acquis de votre formation « Ventilation non invasive CPAP » avec l'accompagnement d'une étudiante PEERS. À refaire, retenteriez-vous l'expérience ?

Oui, certainement, mais avec les connaissances que j'ai acquises durant le projet cette année je recommencerais différemment en creusant plus en profondeur certains aspects, notamment les variables qui influencent le transfert, et de manière plus autonome car j'ai été beaucoup aidé par l'étudiante PEERS. Je me rends mieux compte aujourd'hui à quel point mes choix pédagogiques ont un effet déterminant sur les transferts des acquis des personnes formées lorsqu'elles sont de retour dans leur environnement de travail. En cela, les rétro-

actions liées aux résultats des évaluations du transfert me sont très utiles pour réguler ma formation. C'est important car j'estime de mon devoir d'améliorer en permanence mes formations de manière à contribuer à la qualité des soins et au bien-être des patients.

Quels sont vos projets futurs en lien avec la construction et la gestion qualité des évaluations du transfert au CHUV ?

J'étais dans une phase où je cherchais de nouvelles pistes de développement professionnel en tant que formateur et avec ce projet c'est un véritable déclic qui s'est produit. J'aimerais beaucoup approfondir la réflexion sur l'évaluation et explorer les liens avec l'humanisation des formations en soins de santé, une autre thématique qui me tient à cœur.

Interviews réalisées par JEAN-LUC GILLES

« Ma participation au programme PEERS a été déterminante »



Ancienne étudiante du Master en sciences et pratiques de l'éducation (MASPE), Soraya Bieri vient d'être engagée par le Centre des formations du CHUV pour coordonner une unité de soutien aux évaluations. Elle nous parle de ses futures missions et de l'impact que le programme PEERS a eu sur sa vie académique et professionnelle.

Comment votre MASPE vous a-t-il mené au CHUV ?

Le point de départ a sans aucun doute été ma participation à la première édition du programme de mobilité PEERS (Projets d'étudiants et d'enseignants-chercheurs

en réseaux sociaux). C'est dans ce cadre que j'ai participé à l'élaboration d'une méthode d'évaluation du transfert des connaissances, en collaboration avec les professeurs Jean-Luc Gilles et Yves Chochard, trois étudiants de l'Université du

Québec à Montréal et deux autres étudiants de la HEP Vaud.

Testée par le CHUV sur une de leur formation lors de la seconde édition de PEERS, cette méthode a été mise à l'essai à plus grande échelle durant la troisième édition du programme. C'est à ce moment-là que l'opportunité m'a été donnée de coordonner l'application de cette méthode au sein du Centre des formations du CHUV (CFor) dans le cadre d'un stage proposé par le MASPE (plus précisément, dans le contexte de la spécialisation en évaluation et gestion de la formation, à choix dans ce Master). Mon rôle a été celui d'une personne-ressource pour les formateurs du CHUV avec l'objectif de leur offrir un soutien dans leur mise en pratique de la méthode d'évaluation et à représenter les intérêts du CFor lors des séances de travail avec l'équipe de recherche du PEERS.

En quoi consiste votre fonction dans la nouvelle unité de soutien aux évaluations ?

Notre Unité d'évaluation comprend la gestion des évaluations de nos formations. Ainsi, de la conception des outils à l'analyse des résultats, j'apporte un soutien à mes collègues formateurs dans la mise en œuvre des bonnes pratiques évaluatives. Je prends également part à divers projets de développement, d'innovation et de recherche dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de nos prestations en tant que centre des formations.

Aujourd'hui, nous travaillons activement à l'ajustement des outils déve-

loppés dans le cadre du programme PEERS ainsi qu'aux améliorations à apporter à notre processus d'évaluations. Pour donner un exemple concret, lors de l'analyse des résultats d'évaluation, nous avons identifié la nécessité d'inclure davantage les professionnels du terrain dans notre réflexion. Ceci afin de mieux tenir compte des spécificités de l'environnement de travail mais aussi de favoriser une approche interprofessionnelle de la formation autour d'un objectif commun : s'assurer que les compétences acquises en formation bénéficient au patient et à ses proches. Ainsi, nous avons organisé plusieurs rencontres avec divers services afin de discuter avec eux des résultats de l'enquête, des améliorations à apporter à l'outil d'évaluation ainsi que des stratégies gagnantes en termes de formation et d'accompagnement des personnes en formation.

Propos recueillis par ANOUK ZBINDEN



« Mon avis sur le projet PEERS de Jean-Luc Gilles est qu'il m'a été précieux pour expérimenter la manière de faire le lien entre le domaine académique (les cours en évaluation) et le domaine professionnel (la réalité du terrain). Ainsi, il a fallu faire preuve de créativité et développer des capacités d'adaptation qui vont me servir lorsque je terminerai mon cursus de formation. » ALPHA DJALO, ÉTUDIANT MASPE

BookTubers: comment partager ses lectures à l'ère du numérique ?

La communauté BookTubing a fait sa place dans les paysages littéraire et virtuel il y a quelques années. Elle est constituée de BookTubéuses et de BookTubeurs, des jeunes passionnés de lecture, qualifiés de « critiques littéraires 2.0 », qui partagent avec enthousiasme leurs récentes découvertes littéraires dans des capsules vidéo. Entrevue avec Vanessa Depallens, assistante diplômée à la HEP Vaud, à l'origine du projet « BookTubers ». Elle propose un dispositif pour enseigner le BookTubing (formation continue) et un concours ouvert aux classes vaudoises.

On dit souvent que les jeunes lisent moins, et qu'ils sont moins intéressés par la littérature. Est-ce que la littérature doit être « dépoussiérée » ? Est-ce que les vidéos BookTubing sont plus à même de transmettre le goût de la lecture au XXI^e siècle ?

La littérature me semble bien vivante, comme en témoignent les publications dans le domaine de la littérature jeunesse ou *Young Adult*, qui sont en pleine expansion... Par contre, l'enseignement de la littérature, lui, mérite d'être (re)pensé en fonction du rapport que les jeunes entretiennent à la lecture et des intérêts que représente la lecture littéraire, qui peuvent être nombreux, selon le mode de lecture adopté et le corpus choisi.

Pourquoi enseigner le BookTubing en classe ?

Pratiquer le BookTubing en classe donne l'occasion de valoriser un mode de lecture affectivement marqué, ce qui est caractéristique des prises de parole des BookTubéuses et BookTubeurs, où identification aux personnages, suspense et émotions ressenties riment avec plaisir de lire. L'école aurait tout intérêt à valoriser non seulement une conception lettrée de la lecture (calquée sur le mode de lecture experte pratiquée par la critique littéraire), mais également à accueillir d'autres pratiques au sein de la classe, en vue de convaincre les jeunes de ménager une place aux livres dans leur univers culturel. L'école n'est pas uniquement affaire de compétences, mais également de médiations culturelles réussies...

Par ailleurs, le BookTubing permet de diversifier les activités scolaires liées à la lecture en conciliant enjeux littéraires, numériques et enseignement du français. Il permet de développer des compétences qui touchent à la lecture et la littérature, en demandant de résumer et critiquer un récit pour le présenter; de travailler plusieurs dimensions



Jean-François Staub

de l'oralité: la voix (volume, débit, pause), la corporalité (gestuelle, posture, regard) et la mise en scène de soi (choix du lieu, des vêtements); d'initier les élèves à la réalisation d'une vidéo en se filmant et en montant le film. La publication des vidéos permet d'aborder la question du droit d'auteur ainsi que la problématique de la gestion de l'image de soi via les réseaux sociaux.

Qu'est-ce qui vous a motivée à faire un concours de BookTubing dans les écoles ?

L'envie de valoriser le travail des élèves et des enseignants, en offrant une certaine visibilité aux productions réalisées en classe, mais aussi de proposer un espace de diffusion pour ces mêmes productions, car actuellement, publier des vidéos

d'élèves peut poser problème au regard de la loi sur la protection des données. Il s'agissait également de motiver les classes à pratiquer le BookTubing avec cette première édition du concours, dont la remise des prix a eu lieu au Salon du livre de Genève! Les vidéos réalisées par les élèves étaient vraiment très réussies et nous nous réjouissons d'avance de l'édition à venir, en espérant qu'elle soit également un succès...

Quels sont les critères qui ont permis de déterminer les lauréats du concours de BookTubing dans les écoles ? Quels critères vous ont permis de trancher ?

Les critères étaient liés au dispositif d'enseignement proposé et concernaient la qualité de la production orale, du contenu (résumé et opinion

Vanessa Depallens, à l'origine du concours BookTubing, lors de la remise des prix.



Contrairement aux idées reçues, la lecture trouve aisément sa voie auprès des jeunes publics.

sur le livre) ainsi que de la vidéo (film et montage). Un critère concernait également le côté *punchy* du BookTubing, c'est-à-dire la prise enthousiaste de ce genre de communication. Le jury, composé de six membres (plus le public), a sélectionné trois productions finalistes qui entraient dans les critères retenus et qui se démarquaient des autres vidéos par une certaine originalité dans le montage et/ou dans le ton adopté.

Vous offrez une formation continue d'une demi-journée s'adressant aux enseignants qui donne « les outils nécessaires qui permettent d'enseigner le BookTubing tant sur le plan didactique (FR) que technique (MITIC) ». À quoi peut-on s'attendre en suivant cette formation ?

C'est une formation qui vise à outiller les enseignants pour enseigner le BookTubing en tant que genre oral. Nous proposons un dispositif d'enseignement assez souple, pour qu'il puisse s'adapter en fonction des besoins. Nous donnons également l'occasion aux enseignants de passer en revue les étapes impliquant la production d'une vidéo en réalisant eux-mêmes un petit film.

Les lauréats du concours BookTubing sur scène, lors de la remise des prix au Salon du livre de Genève 2018.



Quels conseils donneriez-vous à un enseignant qui souhaite intégrer des activités BookTubing dans sa classe, mais qui hésite à cause de moyens techniques et de temps limités ?

Je pense que l'investissement vaut vraiment la peine, dans le sens où l'enseignement du BookTubing permet de travailler de nombreux aspects du français, notamment la production orale, tellement importante aujourd'hui pour communiquer dans diverses situations, notamment professionnelles. Évidemment, comme tout projet, un tel enseignement est chronophage et l'utilisation de moyens techniques demande toujours une certaine organisation ainsi que la gestion d'imprévus, mais une collaboration avec la personne-ressource MITIC de l'établissement peut être un moyen intéressant de bénéficier d'aide pour tout ce qui concerne la réalisation des films.

Propos recueillis par ROSALIE BOURDAGES

Pour participer à l'édition 2018-2019, restez à l'affût! Visitez régulièrement le site booktubers.ch.

Rentrée HEP: sous un ciel bleu pour un horizon azur



Alors que le campus de la HEP Vaud reprenait vie après la pause estivale, les étudiants effectuant leur rentrée en filière Bachelor préscolaire et primaire ont pu assister à une conférence de Virginie Martel sur la lecture à l'ère du numérique au Casino de Montbenon, salle Paderewski.

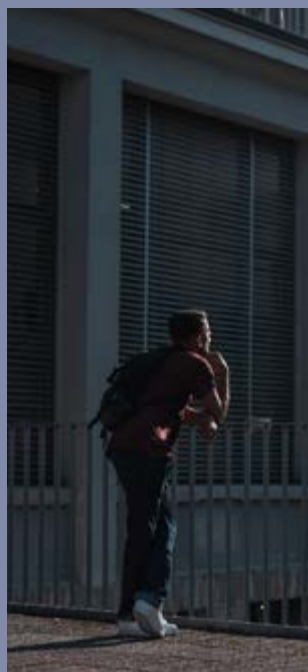




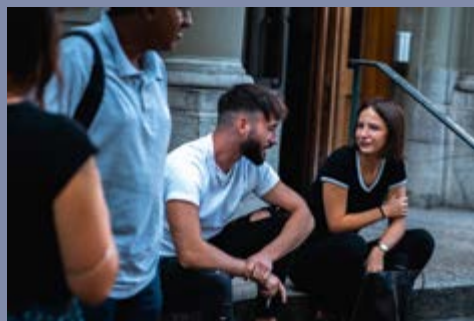
La professeure québécoise Virginie Martel a abordé la lecture comme compétence fondamentale à la réussite scolaire et à l'intégration sociale et citoyenne.



Lucien Agasse



Cette année, 1384 nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants, dont 1034 en formations de base, ont rejoint la HEP Vaud.





Autour d’Alexia de Monterno, responsable du pôle mobilité, et d’Yves Zbaeren, chargé d’enseignement et de projet mobilité, nos hôtes venus tout droit du sud de l’Inde.

Allô Bangalore? Une réception 5 sur 5

L’Université d’automne 2018 Inde-Suisse s’est concrétisée par deux semaines d’échanges sur notre campus. Point d’orgue, l’émission de Radio Namasté qui met aussi en ondes la consolidation des excellentes relations de la HEP Vaud avec la Christ University de Bangalore.



Un été et un prix à Chicoutimi

Un groupe de 16 étudiants et 2 formateurs de la HEP Vaud étaient en déplacement à Chicoutimi, au Canada, au mois d’août dernier dans le cadre de l’Université d’été sur les inégalités scolaires.

Après un accueil convivial et l’installation dans la résidence universitaire,

un petit groupe est parti samedi découvrir le parc de la Rivière du Moulin.

Pierre Courchet



Pierre Courchet

Catherine Dumoulin, professeure au Département des sciences de l’éducation, Salmata Ouedrago, professeure au Département des sciences économiques à l’Université du Québec à Chicoutimi, et Lise Gremion, professeure à la HEP Vaud.



Marianne L. Saint-Gelais, Le Quotidien

DR



Bravo à Alexandra Mentha (MAES) et Da Lan Jessica Pittion (S1)! Leur poster sur la thématique « La fin des devoirs à domicile ? » a reçu le 2^e prix, remis par le Consortium général de la recherche en éducation

(CRRE), lors de l’Université d’été à l’UQAC – Université du Québec à Chicoutimi. Des étudiants canadiens et suisses présentaient sous forme d’affiche leur projet de recherche en lien avec les inégalités scolaires.

Ovide et ses métamorphoses dans le parc des Cèdres

*J'ai désormais achevé une œuvre que ni la colère de Jupiter
Ni le feu ni le fer ne pourront abolir, ni l'usure du temps.
Le jour de ma mort, qui n'aura prise que sur mon corps,
Pourra mettre à son gré un terme à l'incertaine durée de ma vie:
Le meilleur de moi sera transporté, inaltérable,
Très haut par-delà les étoiles et mon nom ne s'effacera pas.
Aussi loin que s'étend sur les terres soumises la puissance romaine
Je serai lu par tous, reconnu à travers les siècles
Et si les pressentiments des poètes se réalisent, je vivrai.**

*Ovide,
Métamorphoses
15, 871-879; tra-
duction Robert,
Danièle (2001),
Paris: Actes Sud

Voilà les neuf derniers vers des *Métamorphoses*, une épopée de près de 12000 vers dans laquelle le poète latin Ovide (43 av. J.-C. – 18 apr. J.-C.) regroupe plusieurs centaines de récits de métamorphoses tirés des mythologies grecque et romaine.

Les pressentiments exprimés dans ces derniers vers n'ont jamais été démentis: à travers les âges, les *Métamorphoses* n'ont cessé d'être lues et d'inspirer les créateurs de tous les arts.

Cette œuvre était aussi à l'honneur de la douzième édition du Festival européen latin grec, qui s'est tenue du 22 au 25 mars à Lyon et qui a vu se succéder et alterner notamment visites guidées de musées, conférences, spectacles, concours et lancement d'une collection de vidéos, tous illustrant cette épopée.

« Festival européen », « mondial » aurait-on envie de préciser. De fait, un des événements qui ont eu lieu dans ce cadre s'est multiplié, à Lyon même mais également tout autour du globe: la lecture publique participative d'extraits des *Métamorphoses*, le 23 mars. Près de 200 groupes dans le monde entier ont participé, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique, en Australie et en Asie.

Quid de la Suisse ?

En Suisse, de nombreux groupes ont répondu à l'appel, notamment dans le canton de Vaud, à Avenches, Yverdon-les-Bains, Lausanne, Crissier et Begnins. Les lectures ont été organisées au sein d'écoles publiques de degré secondaire I ou secondaire II, d'institutions culturelles, dont le Site et Musée romains d'Avenches et la Maison d'Ailleurs à Yverdon,



Lucien Agasse

et coordonnées par la HEP Vaud en collaboration avec l'UNIL, rassemblant des lecteurs de tous âges, qui se sont exprimés en une multitude de langues et ont fait se côtoyer latin, français, allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, suédois, finnois, polonais, russe, letton, danois, norvégien, kabyle, chinois, japonais, cambodgien. Ces lectures ont investi une heure durant des cours de récréation, des cafés, des maisons de retraite, des trottoirs et des parcs, dont celui de la HEP Vaud. Deux mille ans après la mort d'Ovide, elles l'ont transporté très haut, par-delà les étoiles, réalisant ses pressentiments.

En 2019, le Festival européen latin grec aura lieu du 20 au 24 mars, autour de *L'Illiade*; la lecture publique est prévue pour le vendredi 22 mars. Venez nombreux lire ou écouter!

ANTJE-MARIANNE KOLDE



La plupart de ces lectures ont été filmées et vous pouvez les visionner sous: <http://bit.ly/2rbbwgE>

Noter ou ne pas noter à l'école ? Et si nous nous trompons de question ?

La note à l'école fait régulièrement débat sous nos latitudes. D'un côté, on la condamne, car elle servirait des finalités telles que la préservation des élites ou le maintien d'un pouvoir de l'enseignant sur sa classe. De l'autre, on la plébiscite, arguant notamment qu'elle participerait à encourager une émulation au travail. Ces arguments sont selon nous aujourd'hui devenus des poncifs qu'il s'agit de dépasser. Explications.



Raphaël Pasquini est professeur HEP associé dans l'UER Enseignement, apprentissage, évaluation.

Aujourd'hui, force est de constater que la note EST. D'un point de vue sociétal d'abord, où nous ne comptons plus les domaines dans lesquels nous sommes soit amenés à noter quelque chose ou quelqu'un, soit nous nous retrouvons la cible d'une note. Ce qui frappe dans ces situations, c'est le mode de construction et d'exploitation de la note par les « évaluateurs » : sur quels critères se base-t-elle ? À quelles fins est-elle utilisée ? Rien n'est moins clair...

Dans le monde de l'école, nous observons que la note se généralise également. Ce n'est peut-être pas un hasard : de nombreuses études ont montré que les enseignants entretiennent avec elle une relation complexe, parfois paradoxale, où se côtoient une méfiance du chiffre qu'elle représente et un attachement à celui-ci.

Faut-il supprimer les notes ?

Remplacer la note à l'école par un système alternatif est donc peu réaliste. En effet, nous observons que face à des codes de couleurs ou à des appréciations verbales, les enseignants ont tendance à fonctionner comme s'ils notaient. Le problème se situe dans un autre espace, secret, idiosyncrasique : celui des pratiques de notation des enseignants. Et il peut se résumer en une question, centrale : est-ce que supprimer les notes permettrait de rendre meilleures les évaluations ?

La réponse est clairement non. Par exemple, les diverses tentatives vécues en Suisse romande dans les années 90 et depuis ont montré les limites, voire l'échec d'un système qui remplacerait les chiffres par un autre symbole.

La notation peut être constructive

Et pourtant, une notation porteuse de sens existe. Des travaux anglosaxons fournissent des outils et des modèles théoriques pour mieux orienter les pratiques d'évaluation notées vers davantage de cohérence. Ils montrent qu'il est possible de noter des élèves en référence à

l'enseignement, au regard d'objectifs et de contenus clairs, à l'aide de critères transparents communiqués à l'avance, et en évitant de recourir à des barèmes standardisés déconnectés de l'apprentissage réalisé en classe. Là, la note s'accompagne de commentaires centrés sur les apprentissages pour montrer ce qui est réussi et en voie d'approfondissement. L'élève est noté en référence à des repères pédagogiques et non en comparaison des scores de ses camarades. Un chiffre est toujours communiqué, mais la manière dont il est construit par l'enseignant est toute autre.

Les travaux analysant de telles pratiques montrent que les biais connus de la note diminuent fortement. Certains chercheurs, comme Susan Brookhart, plébiscitent une note qui peut améliorer l'apprentissage. En effet, dans une telle perspective, la note fait partie intégrante du processus évaluatif, et n'est plus une sanction en soi. Dès lors, c'est tout le système d'enseignement-apprentissage-évaluation dans lequel elle s'inscrit qui évolue. Là, noter devient une pratique d'une très grande complexité requérant des connaissances de haut niveau.

Relever de nouveaux enjeux

Ce qui ressort de nombreuses études et de nos propres recherches (et c'est là une source d'inquiétude), c'est que la majorité des enseignants ne possèdent pas ces connaissances. La faute à des dispositifs de formation initiale et continue qui ont de la difficulté à prendre la mesure du problème, et à des politiques qui



Adobe Stock

Les premiers concernés par le sujet de la notation sont les acteurs en classe.

renvoient de plus en plus la question de l'évaluation aux épreuves externes et aux directions d'établissement pour lesquelles la note sert aussi à gérer les flux d'élèves.

Il y a donc urgence à réorienter le débat, en revisitant la formation des enseignants sur ce sujet et en interrogeant les rapports qu'entretiennent les lois et les pratiques dans les écoles. Le travail est donc colossal. Mais s'il n'a pas lieu, le risque est grand de reproduire encore pour longtemps le clivage stérile des « pro » et des « anti » notes qui dure depuis plus d'un siècle. Nous devons maintenant nous poser de nouvelles questions : l'enjeu n'est ni plus ni moins de traiter de manière plus pragmatique la question de la lutte contre l'échec scolaire. Il y va de la survie de toute société démocratique. RAPHAËL PASQUINI

Pour l'article complet :

<http://theconversation.com/noter-ou-ne-pas-noter-a-lecole-et-si-nous-nous-trompons-de-question-99460>

Clic : des vidéos made in HEP Vaud sur les réseaux !

«Clic» est la nouvelle rubrique de Zoom dans laquelle nous vous présentons les vidéos réalisées par la HEP Vaud qui ont animé les réseaux sociaux. Dans ce numéro, focus sur les mathématiques et les *serious games*. Retrouvez-les sur le compte Facebook de la HEP Vaud !



À l'image, Stéphane Clivaz, professeur HEP en didactique des mathématiques.



Julien Annart, conseiller pédagogique à Charleroi.

Livre de maths

Des mathématiques pour enseigner à l'école primaire, tel est le titre du livre écrit par Stéphane Clivaz et Michel Deruaz, tous deux professeurs en didactique des mathématiques à la HEP Vaud. Comme son titre l'évoque, ce livre est l'opportunité pour les enseignants du primaire de revisiter sous un nouvel angle les mathématiques de base, dans le but de les enseigner de façon beaucoup plus adaptée aux élèves (voir en page suivante).

Serious Game

Au croisement du jeu vidéo et de l'*e-learning*, se situe le *serious game*. Dans cette vidéo destinée aux réseaux sociaux, Quentin Delval, professeur de philosophie à l'école Moser de Nyon, et Julien Annart, conseiller pédagogique en éducation aux médias à FOR'J, Charleroi, en Belgique, nous expliquent comment stimuler l'interaction en groupe sur des questions morales de philosophie et de citoyenneté, avec l'aide des *serious games*.

Trois mathématiciens, un seul plaisir d'écrire

Beaucoup de chiffres et des lettres aussi ! À l'occasion de la publication de deux ouvrages de maths destinés aux enseignants, nous avons interviewé les auteurs : Stéphane Clivaz, Michel Deruaz et Thierry Dias, tous trois professeurs de l'UER Didactique des mathématiques et des sciences de la nature. Ils nous expliquent comment $1 + 1$ font 3 !



Michel Deruaz



Stéphane Clivaz



Thierry Dias

Lucien Agasse

Si le compte y est, vous êtes trois et vous publiez deux livres. Comment faire pour résoudre ce problème d'arithmétique littéraire ?

MICHEL DERUAZ : Thierry Dias est un professionnel de l'écriture de livres [l'intéressé en est à son 28^e ouvrage !]. Il a de l'expérience et il est donc apte à écrire tout seul. Tandis que pour Stéphane Clivaz et moi-même, nous n'en sommes qu'à notre premier essai – il fallait qu'on se rassure mutuellement ! (*Rires*).

THIERRY DIAS : ...et puis le vôtre est beaucoup plus gros !

L'un est édité en France chez Magnard, l'autre par les PPUR à Lausanne. Ce qui est curieux, c'est le titre, presque semblable !

MICHEL DERUAZ : C'est en partie un hasard, à commencer par le fait qu'ils sortent en même temps ! Et que les titres soient aussi proches, puisque d'un côté comme de l'autre, le choix est celui de l'éditeur. Dans notre cas, il s'agit d'un livre de contenus mathématiques pour les enseignants.

THIERRY DIAS : Je suis un multirécidiviste ! En fait il faut compter quatre vrais bouquins dans le champ de la didactique, à destination des enseignants – le reste, ce sont des moyens d'enseignement. Le dernier, c'est une idée de mon éditeur. Le livre est réalisé à partir d'enregistrements audio de mes cours qui ont ensuite fait l'objet d'un gros travail de réécriture. Le tout est destiné à un public plus large.



Deruaz, Michel, et Clivaz, Stéphane, (2018): *Des mathématiques pour enseigner à l'école primaire*. Lausanne, Suisse: Presses polytechniques et universitaires romandes.



Dias, Thierry, (2018): *Enseigner les mathématiques à l'école*. Paris, France: Magnard.

Qu'est-ce que vos deux ouvrages ont en commun et de différent ?

MICHEL DERUAZ: En commun, je dirais le public cible, les enseignants de l'école primaire et nos étudiants, les futurs enseignants.

THIERRY DIAS: Le dénominateur commun, c'est que ces deux livres sont nés de nos cours !

MICHEL DERUAZ: Ce qui diffère, c'est l'ordre des mots ! Le nôtre, c'est un livre de mathématique, alors que celui de Thierry, c'est un livre d'enseignement. On pourrait imaginer que l'étudiant devrait lire celui-ci et en maîtriser les contenus. Avant de lire l'autre.

STÉPHANE CLIVAZ: Disons que le nôtre comporte les ingrédients et celui de Thierry la manière de les cuisiner !

En fait, vous êtes en train de nous vendre un duo pack ?

STÉPHANE CLIVAZ: Oui, mais sans rabais ! (*Rires*) Nous travaillons beaucoup ensemble, mais les deux projets étaient totalement indépendants. Et en voyant cette simultanéité, cette proximité des titres, nous avons envie d'en parler ensemble.

THIERRY DIAS: Mon éditeur était intéressé par les contenus du cours et m'a demandé de les enregistrer. Il a piloté l'affaire, les textes ont été transcrits et j'ai participé à la réécriture. L'éditeur cherchait un style communicatif et du dynamisme avec une écriture à la première personne – comme si on racontait une histoire au lecteur.

Et pour vous, Stéphane Clivaz et Michel Deruaz, comment l'écriture s'est-elle passée ?

MICHEL DERUAZ: Nous sommes allés à la recherche d'un éditeur et les PPUR étaient partantes. Après avoir validé un chapitre, nous nous sommes lancés. Le livre est lui aussi basé sur les cours que nous donnons avec Stéphane et c'est une première. Jusqu'ici, les étudiants nous demandaient une référence, mais un tel ouvrage n'existait pas dans le monde francophone. La façon d'aborder certains contenus est très différente et, pour les enseignants du primaire, le fait de lire des maths en anglais dresse un obstacle supplémentaire.

STÉPHANE CLIVAZ: Nous sommes donc aussi partis de ce que nous disions. C'était un dur exercice: à l'écrit, on ne peut pas bouger les bras ou varier le ton ! Nous avons beaucoup participé au travail en réalisant nous-mêmes toutes les figures.

Quels sont vos publics cibles ?

STÉPHANE CLIVAZ: Nous avons constaté dans les cours que nous donnons qu'il y avait une nécessité d'avoir des références sur les contenus mathématiques que les enseignants primaires enseignent. Ils les ont appris à l'école primaire et, depuis, ils ne les ont plus revus !

MICHEL DERUAZ: Le livre servira donc de manuel d'enseignement car il est lié aux deux cours que nous donnons à la HEP aux étudiants de première et de troisième année. Mais notre objectif est aussi que ce livre devienne un ouvrage de

référence auprès des enseignants, dans les bibliothèques des salles des maîtres et, idéalement, dans les bibliothèques personnelles des enseignants qui, pour beaucoup, sont nos anciens étudiants. Si nous avons envie de les proposer aux enseignants, c'est parce que nous pensons que ce livre leur sera réellement utile. Il peut d'ailleurs être lu par chapitre ou via un index qui, pour l'anecdote, nous a causé pas mal de difficultés !

Quel est votre public, Thierry Dias ?

THIERRY DIAS: Je dirais que mon livre est destiné aux enseignants déjà en poste ainsi qu'à ceux qui sont en formation, les étudiants peuvent donc être intéressés. La volonté éditoriale était de toucher un public relativement plus large et c'est pour cette raison qu'ils mettent sur pied des opérations de communication avec un communiqué de presse. Le public est donc très large, du moins dans l'idée de l'éditeur. FRANÇOIS OTHENIN-GIRARD

Rendez-vous au Palais de Beaulieu le 15 novembre !



La griffe

Pédagogiquement vôtre

Illustrateur indépendant établi à Pully, **Alain Robert** dessine depuis 1998 pour les institutions, les entreprises et la presse dans un style bon enfant et poétique. alain-robert.ch

